

MUNICIPALITÉ DE CLORIDORME

Procès-verbal de la  
séance ordinaire du conseil municipal de  
Cloridorme tenue le 13 juin 2011 à 19h30  
à l'Hôtel de ville de Cloridorme.

SONT PRÉSENTS: MM: Raynald Dufresne  
Jean Paul Huet  
Jean Louis Clavet  
Valère Huet

Mme Sonia Côté

ABSENT : Steve Roy

Étaient également présentes  
Mesdames Marie Dufresne, directrice  
générale et Léona Francoeur  
sec.adjointe, de même que Yvan Pruneau,  
chef pompier.

Son honneur le maire, madame Jocelyne  
Huet, constatant qu'il y avait quorum  
déclare la séance ouverte.

**4- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Résolution #146-06-11

Ordre du jour

SUR LA PROPOSITION DE JEAN LOUIS CLAVET  
CONSEILLER, IL EST RÉSOLU QUE l'ordre du  
jour tel que présenté soit et est  
adopté.

- a) Morue
- b) terre
- c) garderie

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Résolution #147-06-11

Acceptation du dépôt des États  
financiers 2010

SUR LA PROPOSITION DE RAYNALD DUFRESNE  
CONSEILLER il est résolu le dépôt des  
états financiers tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**5- ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DU MOIS**

Résolution # 148-06-11

Approbation du procès-verbal de la  
séance ordinaire du conseil municipal  
tenue le 9 mai 2011

Chaque membre du conseil ayant reçu le  
procès-verbal de la séance ordinaire du  
conseil municipal tenue le 9 mai 11, au  
moins vingt-quatre heures avant cette  
séance, la secrétaire est dispensée d'en  
faire la lecture.

SUR LA PROPOSITION DE RAYNALD DUFRESNE CONSEILLER, IL EST RÉSOLU que le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 9 mai 2011 est approuvé tel que présenté.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

---

Résolution # 149-06-11

Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 17 mai 2011

Chaque membre du conseil ayant reçu le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le 17 mai 11, au moins vingt-quatre heures avant cette séance, la secrétaire est dispensée d'en faire la lecture.

SUR LA PROPOSITION DE JEAN PAUL HUET CONSEILLER, IL EST RÉSOLU que le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le 17 mai 2011 est approuvé tel que présenté.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

---

## 6- CORRESPONDANCE DU MOIS

6-1 : MAMROT Programme compensation lieu de taxes 17461\$  
6-2 : « « « « Stratégie économie eau potable  
6-3 : « « « « Informations projets infrastructures  
6-4 : M.T.Q. soumission pour laboratoire  
6-5 : M.T.Q. Mur protection St-Yvon  
6-6 : M.T.Q. Rés envoyée : Accotement+ terre contaminée  
6-7 : M Culture Prix du Québec 2010  
6-8 : ODPH Semaine qc Handicapées du 1 au 7 juin  
6-9 : Agence santé Information Premiers Répondants  
6-10 : M.R.C. Extrait rés. Pluies abondantes  
6-11 : M.R.C. Extrait Rés; énergie pétrolières  
6-12 : SAAQ Inspection camion jaune avant le 31-07-2011  
6-13 : CREGIM Demande de financement au FRE  
6-14 : Cregim Projet Volet 11  
6-15 : fondation Cornélius Information  
6-16 : Coalition bois DVD coalition bois  
6-17 : Altus Dorion Question sur évaluation  
6-18 : Poste Canada Grève poste canada  
6-19 : Cas Carmelle Gaumond Route Langlais  
6-20 : Desjardins Changement de tarification  
6-21 : Marc Caron Route Syndicat  
6-22 : Jean-Pierre Côté Sans préjudice/ pour analyse

Résolutions à faire :

9-1 : SADC Territoire desservi  
9-2 : Assemblée nationale Subvention réseau routier  
9-3 : Notaire Bouchard Procurations à signer  
9-4 : Yves Boudreault Mandat pour Renée Coulome  
9-5 : Michele Fournier/projet école  
9-6 : Les journées de la Culture Résolution  
9-7 : biblio/AGA Samedi le 11 juin à l'anse au Beaufils  
9-8 : CREGIM/AGA Lundi 13 juin Cap-aux-meules  
9-9 : MMQ Assemblée 19 mai 2011  
9-10 : F.Q.M. Congrès les 29-30 et 1<sup>er</sup> octobre québec  
9-11 : GR logements collectifs AGA soc. Comm. région  
9.12 FADT- monter projet  
9.13 Correction rés. Reddition de comptes-pas bonne date  
9.14 éco-centre achat de containers (commerce)  
9.15 travaux divers terrain de jeux- transport de pergola- route pour halte st-yvon- nettoyer plage-ramasser bois- contre porte tombe à terre  
9.16 achats : palette de chlore- aspirateur-petit compacteur si remplace- vieux tracteur (Yvan)-  
9.17 ADT sécurité de nos bâtiments  
9.18 Gérald Coulombe bois n-d  
9.19 route du syncicat rencontre mardi 13h00 Jocelyn Boutin  
9.20 Fondation rues Principales-prêt à venir nous  
9.21 SADC route des épaves  
9.22 jacques côté compte rendu travail des employés  
9.23 fosse septiques pour projet non subventionné (st-yvon)  
9.24 éclairage de nos infra- rencontre avec spécialiste-  
9.25 véhicule d'urgence - présenter à la MRC  
9.26 projet FSTD - 1<sup>er</sup> arrivé 1<sup>er</sup> servi  
9.27 intégration à l'emploi demande de Camil Cloutier  
9.28 5 12 x 12 = 300\$ pour réparer le bâtiment au quai

9.29 Mylène Paquette- conférence en juillet- traversée atlantique

9.30 Plus de location d'outils

9.31 rés. Demandé par le MAMROT

9.32 colloque de zone dg

Des photocopies de toute la correspondance ont été transmises aux membres du conseil, et la directrice générale, Marie Dufresne, en fait un résumé si nécessaire et si demandé par le conseil, et répond aux lettres selon les directives des membres du conseil.

## **7 - RAPPORT DU CONSEIL, EMPLOYÉS ET COMITÉS**

Madame le maire demande aux conseillers de nous entretenir de leur dossier respectif.

Raynald Dufresne : beaucoup de réunions pour les phases du projet- mois bien occupé

Sonia Côté : autant de réunions- réunion de chantier- rencontre avec représentant du MAMROT demain 31 questions à lui poser- savoir où on s'en va- prendre sa place et prendre les bonnes décisions. Réunion du TACIM-

Jean Paul Huet : réunions également- reste des décisions à prendre- rencontre demain en espérant que ce soit profitable.

Jean Louis Clavet : rencontre avec les conseillers et ensuite avec madame le maire- pour avancement de notre municipalité- rencontre pour la route du Syndicat- très content de la rencontre tout devrait se régler- s'est occupé d'envoyer le camion de services en réparation à Gaspé- réunion de chantier- félicitations à Marie pour ses 20 ans de vie municipale-

Valère Huet : 10 rencontres dans le mois de mai- placé nouveaux livres à la bibliothèque- préparation des 20 ans de service de la DG- marche pour le relais et la mémoire : trouve important de se montrer pour de telles causes- félicitations aux médaillés.

Madame le maire : rencontre MRC-CLD- MDJ de rivière au renard- musée de la Gaspésie- réunion de chantier- rencontre avec m. Boutin.

## **8- ADOPTION DES COMPTES PAYÉS DU 1<sup>er</sup> mai AU 31 mai 2011**

Résolution # 150-06-11

SUR LA PROPOSITION DE SONIA CÔTÉ CONSEILLÈRE, IL EST RÉSOLU d'approuver les comptes du mois de mai de la municipalité pour un montant de 66 251.18\$. Un listing des comptes a été remis à chacun des membres du conseil municipal.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Je soussignée, Marie Dufresne secrétaire-trésorière, certifie que la municipalité possède les fonds disponibles pour les dépenses du mois, dont copie fait partie intégrante du présent procès verbal. En foi de quoi je remets ce certificat de fonds de disponibilité.

---

Marie Dufresne, sec-trés.

Résolution # 151-06-11

ADOPTION DES COMPTES À PAYER

**SUR LA PROPOSITION DE JEAN LOUIS CLAVET CONSEILLER,  
IL EST RÉSOLU le paiement des comptes suivants :**

ME\_DTC, fluorescents durée de vie 50 ans- +  
réparation sortie d'urgence 668.78\$  
TREMBLAY, BOIS, MIGNAULT, services 1<sup>ière</sup> ligne  
569.63\$  
G.COULOMBE, lumières de rues, 1 726.55\$  
BMR- brochures pour éco-centre 3 512.73 (sera  
remboursé par MRC)  
MINISTRE DES FINANCES, service de police 1<sup>ière</sup>  
tranche 12 722\$  
Gérard Joncas borne M.St-Laurent: 284.81\$,  
Wilbrod Bélanger, Travaux tracteur : 646.35 \$  
Groupe Ohméga, caserne, salle : 2 990.53 \$  
M.G.L. Chlore : 1 093.31 \$

Projet : ces factures sont approuvées par le  
MTQ et par Roche pour celles concernant les  
travaux municipaux et seront prélevées à même  
le règlement d'emprunt # 2008-04.

Cie Allen	223 488.54 \$
Toulouse	5 596.40 4
B.P.R.	Honoraires :
7 691.53+50 330.27+2 600.76+3034.88+50 216.05+	
237.53 travaux 3 034.88\$	
Inspec-sol	3 363.68+30 631.47+1 537.54

Notaire Bouchard, assainissement des eaux  
continuité des servitudes 1 564.50\$ et  
2 768.67\$  
Gérard Joncas, pour régler litige de servitude  
permanente au lot 56-4, 1 1110.77\$. Ces  
factures seront prélevées à même le règlement  
d'emprunt 2008-04.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Résolution # 151-B-06-11

Projet de traitement des eaux usées  
Activités complémentaires pour l'évaluateur  
Phase 3

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Cloridorme  
prévoit réaliser les travaux d'aménagement de  
la route 132 et des rues Huet et Langlais  
(phase3) à l'été 2011. Un poste de pompage est  
requis à l'intersection est de la rue Huet et  
de la route 132, nécessite l'acquisition d'un  
lot;

CONSIDÉRANT QUE Fabrice Bourque, évaluateur de  
la firme Bourque, Dupéré, Simard et associés  
inc a négocié avec le propriétaire concerné et  
que Gérard Joncas, arpenteur-géomètre a été  
mandaté pour produire les documents légaux;

CONSIDÉRANT QUE l'acquisition requise pour la  
phase 3 du projet de traitement des eaux usées  
concernent seulement un propriétaire et que ces  
travaux s'inscrivent dans la continuité des  
travaux des phases 1 et 2;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Cloridorme a  
mandaté Me Jacques Bouchard, notaire pour les  
acquisitions et servitudes relatives aux phases  
1 et 2;

CONSIDÉRANT QUE Roche Groupe-Conseil a suggéré  
une demande de proposition de budget pour des  
activités complémentaires au mandat initial  
(2009) de Maître Bouchard, évaluateur, afin de  
finaliser l'entente avec le propriétaire  
concerné;

CONSIDÉRANT QUE Me Bouchard notaire a proposé le 21 mars 2011 pour la réalisation de l'acquisition le budget suivant (réf. : email Jacques Bouchard [boucharj@notarius.net] lun. 2011-03-21 11:12):Honoraires professionnels 700\$(TPS et TVQ en sus)  
Timbre de loi 105\$(majorés au 1er avril prochain)Frais de recherche 15\$

CONSIDÉRANT QUE suivant les recommandations de Roche Groupe-Conseil, la municipalité a octroyé le mandat des activités complémentaires respectant le budget proposé le 21 mars 2011, (référence : 080-03-11);

CONSIDÉRANT QUE suite à l'émission des livrables Me Bouchard a présenté une facture 11-030 datant du 20 mai 2011 décrite comme suit :  
Honoraires professionnels 700\$ (TPS et TVQ en sus) Frais de publication acte de vente 108\$;

CONSIDÉRANT QUE Roche Ingénieur Conseil, suite à l'analyse des livrables et de la facture 11-030, affirme que cette facture est juste et respecte les éléments contractuels au projet. Il recommande donc, le paiement de la totalité de la facture d'un montant de 905.48\$ taxes incluses.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller JEAN LOUIS CLAVET  
Et résolu à l'unanimité,

QUE la municipalité émettre le paiement de la totalité de la facture 11-030 d'un montant de 905.48\$ taxes incluses.

QUE ce budget soit affecté au projet d'emprunt no 2008-04.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### **Résolution # 151C-06-11**

#### Projet de traitement des eaux usées Activités complémentaires pour arpenteur Phase 3

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Cloridorme prévoit réaliser les travaux d'aménagement de la route 132 et des rues Huet et Langlais (phase3) à l'été 2011. Un poste de pompage est requis à l'intersection est de la rue Huet et de la route 132, nécessite l'acquisition d'un lot;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Cloridorme a mandaté Fabrice Bourque, évaluateur de la firme Bourque, Dupéré, Simard et associés inc pour négocier avec le propriétaire concerné pour l'acquisition du lot requis réf. : 238-11-10 et que celui-ci a finalisé son mandat le 23 novembre 2010 (réf. : facture 10417);

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Cloridorme a mandaté l'arpenteur géomètre Gérard Joncas pour les travaux d'arpentage requis pour la phase 1 et 2 du projet des égouts de la route 132 (réf. : 068-04-09);

CONSIDÉRANT QUE les travaux relatifs à l'arpenteur pour la phase 3 du projet de traitement des eaux usées concernent seulement un lot et que ces travaux s'inscrivent dans la continuité des travaux des phases 1 et 2;

CONSIDÉRANT QUE Roche Groupe-Conseil a suggéré de demander une proposition de budget pour des activités complémentaires au mandat initial (2009) de Gérard Joncas, arpenteur, afin de finaliser les documents légaux d'acquisition;

CONSIDÉRANT QUE Gérard Joncas, arpenteur-géomètre a proposé à la municipalité par courriel le 23 novembre 2010, pour la réalisation du projet les budgets suivants :  
-Pour la préparation d'une description technique il en coûterait \$ 750.00 taxes en sus;  
-Pour la préparation d'une subdivision du terrain à être acquis il en coûterait \$ 925.00 taxes en sus;  
-Pour le piquetage du terrain à être acquis il en coûterait \$ 350.00 taxes en sus.

CONSIDÉRANT QUE suivant les recommandations de Roche Groupe-Conseil, la municipalité a octroyé le mandat des activités complémentaires respectant le budget proposé le 23 novembre 2010, (#249-11-10);

CONSIDÉRANT QUE suite à l'émission des livrables M Joncas vous a présenté la facture 4145 datant du 6 mai 2011 décrite d'un montant de 750\$ taxes en sus.

CONSIDÉRANT QUE Roche Ingénieur Conseil, suite à l'analyse des livrables et de la facture 4145, affirme que cette facture est juste et respecte les éléments contractuels au projet. Il recommande donc, le paiement de la totalité de la facture d'un montant de 854,44\$ taxes incluses.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller JEAN LOUIS CLAVET  
Et résolu à l'unanimité,

QUE la municipalité émettre le paiement de la totalité de la facture 4145 d'un montant de 854,44\$ taxes incluses.

QUE ce budget soit affecté au projet d'emprunt no 2008-04.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## **9 - RÉSOLUTIONS ET RÈGLEMENTS**

### Résolution # 152-06-11

#### EXTENSION DU TERRITOIRE DESSERVIS PAR LA SADC DE GASPE

CONSIDÉRANT la volonté exprimée par la SADC de La Haute-Gaspésie à l'effet de ne plus desservir le territoire composé des municipalités de Cloridorme, Petite-Vallée, Grande-Vallée et Murdochville, quatre municipalités situées sur le territoire de la MRC de La Côte-de-Gaspé;

CONSIDÉRANT la volonté des quatre municipalités ci-avant d'être desservies dans le futur par la SADC de Gaspé;

CONSIDÉRANT que les habitudes d'affaires et l'ensemble des services publics et parapublics dispensés aux usagés des quatre municipalités ci-avant sont en forte majorité localisées dans le secteur de Gaspé et non pas dans la MRC de La Haute-Gaspésie;

CONSIDÉRANT la synergie et la complémentarité que l'on doit viser à déployer entre les organismes de soutien au développement d'un territoire et qu'à cet égard la SADC de La Haute-Gaspésie œuvre dans un réseau de partenaires (CLD, MRC, Carrefour jeunesse, etc.) autre que celui

desservant les quatre municipalités ci-avant mentionnées;

CONSIDÉRANT que les municipalités de Cloridorme, Petite-Vallée, Grande-Vallée et Murdochville font partie de la MRC de La Côte-de-Gaspé et qu'il serait plus avantageux que les municipalités soient desservies par la SADC de Gaspé, laquelle dessert actuellement seulement le territoire de la Ville de Gaspé;

POUR CES MOTIFS, IL EST PROPOSÉ par RAYNALD DUFRESNE CONSEILLER et IL EST RÉSOLU :

QUE la municipalité de CLORIDORME demande par la présente au gouvernement du Canada de confirmer dans les meilleurs délais que le territoire des municipalités de Cloridorme, Petite-Vallée, Grande-Vallée et Murdochville soient dorénavant desservis par la SADC de Gaspé et qu'ils puissent y avoir un représentant par municipalité;

QUE des sommes budgétaires supplémentaires soient attribuées à la SADC de Gaspé afin de lui assurer les moyens financiers et techniques pour desservir adéquatement le territoire supplémentaire des quatre municipalités de la MRC de La Côte-de-Gaspé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution # 153-06-11

Travaux subvention voirie 2011

SUR LA PROPOSITION DE VALÈRE HUET  
CONSEILLER IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil municipal priorise pour l'année 2011 les travaux suivants :

Travaux de fossés, drainage et égouts pluviaux, installation de ponceaux, accotement dans les routes Beaudoin, Clavet, de la Montagne et Poirier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution # 154-06-11

Signature acte notarié/servitude fosse septique

SUR LA PROPOSITION DE RAYNALD DUFRESNE  
CONSEILLER IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil municipal autorise son maire, madame Jocelyne Huet et sa directrice générale, madame Marie Dufresne à signer les actes préparés par le notaire Bouchard concernant les servitudes pour le projet égout pour et au nom de la municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution # 155-06-11

Entériner la résolution # 145-06-11

SUR LA PROPOSITION DE SONIA CÔTÉ  
CONSEILLÈRE IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil municipal entérine la  
résolution suivante :

Résolution # 145-06-11

SUR LA PROPOSITION DE RAYNALD DUFRESNE  
CONSEILLER il est résolu :

QUE le conseil autorise la directrice  
générale, madame Marie Dufresne à  
prendre contact avec Gérard Joncas,  
arpenteur-géomètre afin qu'il délimite  
l'emprise nécessaire pour une servitude  
permanente de passage dans le but de  
mener à bien le projet du site de  
traitement tout comme conseiller par Me  
Yves Boudreault.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution # 156-06-11

Mandat au notaire Bouchard/servitude  
permanente de passage

SUR LA PROPOSITION DE JEAN PAUL HUET  
CONSEILLER IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil municipal mandate le  
notaire Bouchard afin qu'il rédige un  
acte dans le but de régulariser la  
situation pour obtenir une servitude de  
passage permanente nous donnant accès  
au futur site de traitement des eaux  
usées.

QUE l'emprise nécessaire pour nos  
besoins municipaux concerne l'accès  
pavé seulement et tel que déterminé par  
l'arpenteur-géomètre Gérard Joncas.

QUE le conseil municipal autorise son  
maire, madame Jocelyne Huet et sa  
directrice générale, madame Marie  
Dufresne à signer l'acte préparé par le  
notaire Bouchard dans le dossier de  
Renée Coulombe.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution # 157-06-11

Paiement pour servitude permanente/  
site de traitement des eaux usées

SUR LA PROPOSITION DE SONIA CÔTÉ  
CONSEILLÈRE IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil municipal afin de régler  
le litige de droit de passage avec  
madame Renée Coulombe, domiciliée au  
401, route 132 Cloridorme accepte de  
lui verser un montant de 5 000\$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Résolution # 158-06-11

Don à l'école Notre-Dame de Cloridorme

SUR LA PROPOSITION DE JEAN PAUL HUET  
CONSEILLER IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil municipal autorise un don de 750\$ à l'école Notre-Dame afin de permettre aux enfants d'obtenir des activités parascolaires.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution # 159-06-11

Proclamation semaine de la culture

ATTENDU QUE la culture constitue un des principaux facteurs d'identité de la municipalité de Cloridorme et de la qualité de vie de ses citoyens;

ATTENDU QUE la culture est un élément indissociable du développement des individus et de la société;

ATTENDU QUE la culture naît et s'épanouit d'abord au sein des territoires locaux;

ATTENDU QUE la municipalité de Cloridorme a déjà manifesté, par ses interventions, sa volonté d'appuyer concrètement les initiatives qui visent l'affirmation de son identité culturelle et la participation active des ses citoyens à la vie culturelle;

ATTENDU QUE le milieu culturel s'est concerté afin de mettre sur pied un évènement annuel, *Les Journées nationales de la culture*, visant à regrouper une multitude de manifestations culturelles sous un grand thème commun et dans l'ensemble du territoire, en favorisant le plus grand accès aux arts, au patrimoine et à la culture;

ATTENDU QUE l'évènement se fonde sur une véritable préoccupation de démocratisation culturelle;

IL EST RÉSOLU, en conséquence, sur la recommandation du conseil municipal :

QUE la municipalité de Cloridorme à l'instar de l'Assemblée nationale du Québec, proclame *Journées de la culture* le dernier vendredi de septembre et les deux jours suivants de chaque année dans le but de manifester de façon tangible l'attachement qu'elle porte à la culture.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

\_\_\_\_\_  
Maire

\_\_\_\_\_  
Sec-très.

Résolution # 160-06-11

AGA bibliothèque

SUR LA PROPOSITION DE VALÈRE HUET  
CONSEILLER IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil municipal autorise mesdames Léona Francoeur, Léonie Mimeault et Jocelyne Roy à se rendre à l'Anse à Beauvils afin de participer à la rencontre du CRSBP, samedi 11 juin.

QUE les frais reliés à ce déplacement sont remboursés selon la politique en vigueur dans la municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution # 161-06-11

AGA/Groupe ressource en logements collectifs Gaspésie/Iles de la Madeleine

SUR LA PROPOSITION DE RAYNALD DUFRESNE  
CONSEILLER IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil municipal mandate madame Sonia Côté à assister à cette rencontre qui se tiendra mardi, 21 juin à 16h à l'Hostellerie Baie Bleu de Carleton sur mer.

QUE les frais reliés à ce déplacement sont remboursés selon la politique en vigueur dans la municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution # 162-06-11

FADT

SUR LA PROPOSITION DE JEAN PAUL HUET  
CONSEILLER IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil municipal mandate la directrice générale à préparer un projet advenant le cas où le programme FADT soit reconduit, et selon les travaux énumérés lors de la rencontre préparatoire tenue le 6 juin dernier.

QU'elle soit autorisée à signer tout document relatif à ce dossier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution # 163-06-11

Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local / Compensation de base aux municipalités

ATTENDU que le ministère des Transports a versé une compensation de 3 942\$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2010;

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts dont les municipalités sont responsables et situés sur ces routes;

ATTENDU QUE la présente résolution est accompagnée de l'**annexe A** identifiant les interventions réalisées par la municipalité sur les routes susmentionnées;

ATTENDU QU'un vérificateur externe présentera dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition des comptes l'**annexe B** dûment complétée.

POUR CES MOTIFS, IL EST PROPOSÉ PAR SONIA CÔTÉ CONSEILLÈRE, il est unanimement résolu et adopté que la municipalité de Cloridorme informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution # 164-06-11

Achat aspirateur

SUR LA PROPOSITION DE JEAN LOUIS CLAVET CONSEILLER IL EST RÉSOLU l'achat d'un aspirateur commercial au coût de 284\$ plus taxes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution # 165-06-11

Achat de fosse septique

SUR LA PROPOSITION DE JEAN PAUL HUET CONSEILLER IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil municipal autorise l'inspecteur municipal à faire l'achat de fosse réglementaire et à procéder à leur installation aux endroits requis après que le citoyen aura dûment signé l'entente mentionnant le fait qu'advenant une non réalisation du projet que le propriétaire devra se conformer au Q2-R8 et remboursés la fosse à la municipalité.

QUE ces fosses font partie intégrante du projet d'égout et sont incluses au règlement d'emprunt # 2008-04.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

\_\_\_\_\_  
Maire

\_\_\_\_\_  
Sec-très.

Résolution # 166-06-11

Location d'outils

SUR LA PROPOSITION DE VALÈRE HUET  
CONSEILLER, IL EST RÉSOLU :

QUE la municipalité de Cloridorme à compter d'aujourd'hui ne prête ni ne loue aucun outil (marteau piqueur, compacteur, etc..) à qui que ce soit et ce dans le but de garder nos équipements en bonne condition.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution # 167-06-11

Projet égout municipal/Site de traitement

Considérant qu'un protocole d'entente a été signé le 15 septembre 2009 entre la municipalité de Cloridorme et le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire dans le cadre du Programme d'infrastructures Québec-Municipalités (dossier 555034) pour la réalisation du projet de collecte et d'assainissement des eaux usées;

Considérant que la municipalité de Cloridorme a pris connaissance du rapport d'ingénieur révisé par la firme Roche ltée, Groupe-conseil, intitulé : Municipalité de Cloridorme, Collecte et traitement des eaux usées, Demande d'autorisation auprès du MDDEP, réf. 46467-489, Rapport de l'Ingénieur, Roche ltée, Groupe-conseil, mai 2009, révisé mai 2011;

Considérant qu'il y a eu quelques changements au projet comparativement aux travaux prévus au protocole d'entente du 15 septembre 2009 dont, particulièrement, un changement de site pour la station d'épuration;

Considérant que le site retenu pour la station d'épuration offre un rayon de protection d'environ 25 mètres (distance entre la station d'épuration et les résidences les plus proches);

Considérant que Roche ltée, Groupe-conseil a attesté que les rayons de protection effectifs selon ses plans de construction, pour la station d'épuration ainsi que pour les postes de pompage et les chambres d'événements, sont suffisants pour prévenir toute nuisance aux propriétés voisines pourvu que la municipalité effectue une exploitation appropriée des équipements lors de l'opération des ouvrages;

En conséquence JEAN LOUIS CLAVET  
CONSEILLER PROPOSE ET IL EST RÉSOLU :

QUE la municipalité de Cloridorme  
approuve le contenu du rapport  
d'ingénieur de Roche ltée, Groupe-  
conseil intitulé : Municipalité de  
Cloridorme, Collecte et traitement des  
eaux usées, Demande d'autorisation  
auprès du MDDEP, réf. 46467-489,  
Rapport de l'Ingénieur, Roche ltée,  
Groupe-conseil, mai 2009, révisé mai  
2011;

QUE la municipalité de Cloridorme  
s'engage à adopter tous les moyens  
nécessaires pour assurer une  
exploitation appropriée des  
équipements, lors de l'opération des  
ouvrages, afin de prévenir toute  
nuisance aux propriétés voisines.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution # 168-06-11

Projet de mise en valeur de l'offre  
touristique du milieu

SUR LA PROPOSITION DE JEAN LOUIS CLAVET  
CONSEILLER IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil municipal appui le  
Comité des loisirs dans sa demande  
concernant son projet de mise en valeur  
de l'offre touristique du milieu.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### **AUTRES POINTS À L'ORDRE DU JOUR**

- 9.10 remis prochaine rencontre
- 9.14 à analyser
- 9.15 travaux en marche
- 9.17 on attend rencontre
- 9.18 à vérifier avec le MTQ
- 9.20 rencontre au cours de l'été
- 9.21 pour discussion avec le conseil
- 9.24 rencontre a eu lieu- attente prix
- 9.25 faut voir si pompier finalise leur formation avant de  
procéder à l'achat d'un véhicule d'urgence
- 9.26 Marielle Clavet complète le projet qui sera déposé
- 9.27 – 9.28 refusé
- 9.29 rencontre fin juillet
- 9.32 reporté prochaine réunion
- A) Morue devra être située à l'entrée de la route du Quai  
et vérifier pour les coûts d'installation
- B) terre contaminée- nous sommes en attente d'une  
réponse du MDDEP suite à la télécopie acheminée  
aujourd'hui par la dg
- C) garderie – où rendu??

## **NOTE DU CHEF POMPIER.**

Monsieur Yvan Pruneau avise le conseil municipal que si les pompiers ne terminent pas leur formation ils ne seront que 3 pompiers formés avec lui- non conforme au schéma- si d'ici septembre rien n'est fait il démissionnera. Depuis décembre qu'il attend que le conseil rencontre les pompiers pas encore fait.

## **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Madame le maire invite les citoyens à la période de questions.

Questions portant sur les dossiers entrepris depuis deux ans dont on ne voit pas de réalisation- poussière à l'entrée de la route Poirier-

## **Clôture de la séance**

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 20h45.

« Je, Jocelyne Huet maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».

---

\_\_\_\_\_  
Maire

\_\_\_\_\_  
Sec-trésorière